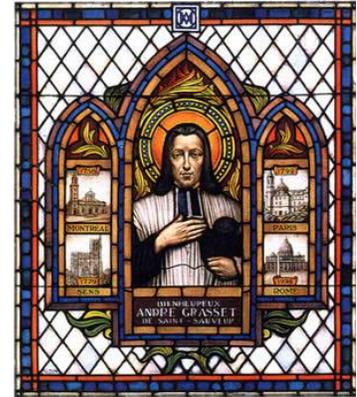


Bienheureux André Grasset (1758–1792)

André Grasset naît à Montréal le 3 avril 1758. Son père, originaire de Montpellier (France), devenu secrétaire général des Colonies, était arrivé au Canada en 1749. Après la mort de sa première femme, il avait épousé la fille d'un riche marchand, avec qui il avait eu cinq fils dont André, le deuxième. Ils habitent tout près de la chapelle du Bon Secours.

Après la signature du traité de Paris, le 10 février 1763, M. Grasset vend sa propriété et repart en France avec toute sa famille. André a six ans. Son père l'inscrit au collège Sainte-Barbe à Paris où il termine ses études classiques avant de s'orienter vers la sacerdoce. L'archevêque de Sens remarque vite ses qualités et sa grande piété et le nomme chanoine de sa cathédrale. Deux ans plus tard, en 1783, il est ordonné prêtre.



En 1789, au moment où éclate la Révolution française, André a 31 ans. En 1790, l'Assemblée nationale constituante supprime les chapitres des cathédrales et, en 1791, demande à tous les membres du clergé de souscrire à la « Constitution civile du clergé ». André se réfugie chez les Pères Eudistes de Paris, dans leur maison des Tourettes. C'est là qu'il est saisi, en août 1792, pour être conduit prisonnier au couvent des Carmes, l'actuel Institut catholique de Paris.

Le 2 septembre 1792, au cours d'un simulacre de procès, chacun des 92 prêtres et des 3 évêques prisonniers des Carmes doit répondre à la question: «Avez-vous prêté le serment à la Constitution civile du clergé?». Suite à la réponse négative de l'inculpé qui répond: «Ma conscience me le défend», celui-ci est jeté au bas du petit perron qui donne dans le jardin où l'attendent des sbires avec baïonnettes, sabres et piques jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir. Le pape Pie XI le béatifie avec les autres Martyrs de Septembre, le 17 octobre 1926.

André Grasset est le premier Canadien de naissance à être élevé sur les autels.